

RIVIÈRES CORRÈZE ET VÈZÈRE

Vers une gestion commune de l'eau

De la Haute à la Basse Corrèze, six intercommunalités vont élaborer, d'ici la fin de l'année, un plan de gestion coordonnée de leur milieu aquatique. Objectif : travailler.

« **L**a nature ne connaît pas les frontières territoriales. Elle nous oblige à faire attention aux autres... » C'est en ces mots que Laurent Darthou, président du pôle développement durable à l'agglomération de Brive, a conclu la réunion du mercredi 28 avril. Ce jour-là, nombre d'élus ont décidé de travailler, ensemble, à une meilleure gestion du milieu aquatique et de la prévention des inondations sur leurs territoires. Cette compétence, dite « Gemapi », incombe en effet aux intercommunalités depuis la loi NOTRe de 2015. Elle est partagée entre l'agglomération de Brive, la communauté de communes Midi corrézien, Ventadour-Égletons-Monédières, Vézère Monédières Millesources, Haute Corrèze communauté et Tulle agglomération pour le bassin versant de la Corrèze. Côté Vézère, les agglomérations de Tulle et Brive se partagent la tâche avec la communauté de communes Vézère Monédières Millesources et Haute Corrèze communauté.

[Deux nouvelles ententes

Une même rivière pour plusieurs bassins, donc, mais pas toujours le même programme d'actions engagées sur le cours d'eau. « Les techniciens ont l'habitude d'échanger sur leurs pratiques et de partager des informations », note Mathias Roux, coordinateur Gemapi au syndicat mixte d'aménagement de la Vézère (le SIAV). Mais les élus, eux, n'ont pas forcément ce réflexe. « De quoi chiffonner quelque peu l'agence de l'eau Adour-Garonne qui a condition-



La compétence Gemapi comprend la prévention du risque inondation. Photo d'archives

né le versement de ses aides publiques à la mutualisation des enjeux et des moyens entre les différents territoires.

Pour ce faire, les intercommunalités vont devoir établir, d'ici le 31 décembre, un plan de gestion coordonnée du milieu aquatique (versant Corrèze ou versant Vézère) sur cinq ans. Deux ententes ont été créées, respectivement pilotées par Tulle agglomération et le SIAV, pour identifier les grands axes d'intervention dudit programme puis élaborer un plan d'actions chiffré. Dans chaque entente, un comité directeur (composé d'élus de l'intercommunalité et de partenaires tels que le conseil départemental, la région Nouvelle-Aquitaine, les fédérations de pêche et de chasse, le PNR de Mille-

vaches, l'Office français du bois, etc.) se réunira tous les deux à trois mois. « Mais les décisions devront être ratifiées à l'unanimité par les conseils communautaires membres de l'entente », relève Mathias Roux. Le calendrier s'annonce donc serré...

Pour le bassin de la Corrèze, il devrait être (notamment) question du risque d'inondations et de la préservation des espèces migratoires ; pour le lit de la Vézère, les débats devraient porter sur la sauvegarde des zones humides, les aménagements hydrauliques, le secteur agricole et les milieux urbains.

« Un des sujets qui nous rassemble est l'artificialisation des sols. Nous ne pouvons pas bloquer le développement de

notre département, mais nous devons aussi tenir compte de notre environnement », a tenu à souligner Laurent Darthou. Pour Christian Madelrieux, maire de Gros-Chastang et référent pour le versant Vézère, « nous étions en attente d'une gouvernance. Reste à savoir comment mener concrètement des actions en commun. » Élus et techniciens disposent d'un peu plus de six mois pour répondre à cette question centrale. Ils ont d'ores et déjà trouvé une monnaie d'échange et de consensus : des madeleines au chocolat importées tout droit de la cité gaillarde. L'entente Basses-Moyennes-Haute Corrèze semble bien partie !

Priscille PEYRE

AÉROPORT BRIVE-VALLÉE DE LA DORDOGNE

La Corse à une heure vingt de vol

Après plus d'un an de crise sanitaire, l'envie d'évasion se fait de plus en plus pressante. À partir du 26 juin, il sera possible de rejoindre Ajaccio au départ de Nespouls tous les samedis.

De plus en plus empruntée au fil des ans et des étés, la ligne Brive-Ajaccio aurait dû faire le plein de passagers sur la saison 2020. « Nous étions sur le point de dépasser les deux mille billets vendus. Mais la Covid-19 nous a contraint à tout annuler », restitue Julien Bounie, président de l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne. Une césure mise à profit pour repenser les vols à destination de la Corse. Confort accru, régularité du trajet, ambiance intimiste à bord d'un jet de petite taille, services associés, tels sont les arguments avancés par la compagnie Amélia et son PDG Alain Regourd. « Nous sommes une entreprise familiale qui loue des avions avec équipage, notamment auprès d'Air France. Nous assurons des vols Brive-Paris tous les jours », présente le patron de cette société aux quarante années d'existence. De quoi rassurer les adeptes des grandes compagnies...

Cet été, les premiers vols vers la Corse et/ou la Corrèze auront lieu le samedi 26 juin, puis tous les samedis d'été jusqu'au samedi 18 septembre inclus, avec décollage au départ de Nespouls à 11h30 et depuis le tarmac d'Ajaccio à 15 heures. Atterris-



Les touristes voyageront à bord d'un avion de cinquante places. Photo DR

sage prévu une heure et vingt-cinq minutes plus tard ! « C'est rapide », sourit Julien Bounie, d'autant qu'en Corrèze l'embarquement sera quasi immédiat. Le parking sera gratuit pour tous les voyageurs en route vers la Corse. « Les tarifs des billets, eux, s'échelonnent à partir de cent dix euros le vol.

Les ventes, ouvertes depuis un petit mois, démarrent plutôt bien. « Je pense que nous arriverons à remplir les avions, estime Julien

Bounie, peu inquiet de la concurrence limougeaude. Il vaut mieux un petit avion plein qu'un grand avion à moitié vide. » Serein, le président l'est aussi quant à la situation sanitaire. « Il nous reste deux mois avant le premier vol. Ça laisse le temps de vacciner du monde... » La Corse, en effet, pourrait être l'un des premiers territoires à tester le passeport vaccinal en France. Pour l'heure, les voyageurs doivent présenter un test PCR négatif de moins de

soixante-douze heures pour accéder à l'île de Beauté.

Malgré un trafic plus que ralenti par la crise, l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne prévoit d'investir dans les années à venir. Las de ce qu'il appelle « l'aviation bashing », son président souhaite en faire un lieu exemplaire : panneaux solaires, fret aérien et nouvelles lignes pourraient voir le jour à l'horizon 2023. Une zone d'activité aéroportuaire est également en cours de déploiement pour un montant d'un million et demi d'euros.

[Les actualités de l'aéroport

Enfin, l'aéroport est signataire, depuis le 29 avril, d'un accord le liant au Sdis (service départemental d'incendie et de secours) et à la préfecture. Une façon de valoriser la dizaine de sapeurs-pompiers basés sur le site pour assurer la sécurité des passagers, mais pas seulement. Au quotidien, ces soldats du feu interviennent dans sept communes du département corrézien et dans un rayon de treize kilomètres autour de la caserne. Leurs missions de secours à personnes sont désormais pleinement reconnues.

Priscille PEYRE

BRIVE NUMISMATIQUE
ACHAT-VENTE MONNAIES D'OR, D'ARGENT, COLLECTION, BIJOUX

OUVERT les jeudis, vendredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h

6 av. Jean-Jaurès 19100 BRIVE - Tél. 05 55 74 02 39

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La Corrèze relève le défi



Jean-Luc Chambras, le grand gagnant du Défi énergie, a reçu une panier garni et un VTT électrique. Photo DR

Le 14 juin 2019, le département signait le contrat Corrèze transition écologique avec l'État et plusieurs partenaires. Un engagement manifestant sa volonté de « faire de la sobriété et de l'efficacité énergétique un atout d'attractivité et de compétitivité pour le territoire ». Pour ce faire, la Corrèze s'est fixée comme objectif de renouveler les façons de produire, de consommer, de travailler, de se déplacer et de vivre ensemble sur le territoire. En 2019 déjà, le département a été récompensé à deux reprises pour la mise en place du contrat de transition écologique : le prix 2019 Énergies citoyennes et la Marianne d'or du développement durable. À travers ce défi, le souhait de la Corrèze a été de rendre les Corréziens acteurs de cette dynamique, les accompagner vers une meilleure maîtrise de leurs

consommations énergétiques avec une démarche simple et ludique. C'est dans ce cadre qu'a eu lieu le Défi énergie Corrèze. Il s'inscrit ainsi dans l'engagement du département, depuis trois ans, dans un programme d'actions partenariales ambitieux. De novembre 2020 à mars 2021, les soixante-seize Corréziens participants ont été invités à adopter durablement les bons gestes, via des astuces dévoilées sous forme de défis, pour maîtriser leurs consommations d'énergie au quotidien. Les personnes ayant obtenu les meilleurs résultats ont été récompensées lors d'une remise de prix le mercredi 28 avril. C'est le cas de Jean-Luc Chambras qui a économisé l'équivalent de 682 kilowattheures sur les quatre semaines de test ; soit sept cent cinquante-sept cycles de machine à laver ou six réfrigérateurs branchés pendant un an !

PAROLES DE PRO

Les trois conseils jardinage de la semaine

« **A**ttention, le premier des saints de glace, souvent tu en gardes la trace », alerte l'adage. La vigilance sera de mise cette semaine, notamment du 11 au 13 mai. Si les jardiniers de Brive et de Tulle ne craignent pas grand-chose, ceux de Haute Corrèze devront rester sur leurs gardes. La lune ne leur sera pas forcément favorable.

Côté fruitiers : il faudra traiter les pucerons s'il s'en prennent aux arbres. Le cas échéant, il conviendra de badigeonner les arbres avec une solution très simple : cinq cuillères à soupe de savon noir ou une cuillère à soupe d'alcool à brûler, à diluer dans les deux cas dans un litre d'eau. Dans l'ensemble, l'activité sera calme, et les arbres continueront à développer leurs feuilles.

Côté potager : la période est propice aux semis de haricots verts et de petits pois. « Creusez un sillon de centimètres entre chaque semis. Recouvrez avec de la terre pour empêcher les oiseaux de venir voler vos graines », explique Céline Leyrat. Vous pouvez continuer à planter des salades afin d'obtenir une meilleure récolte.

Côté fleurs : pour les citadins à



Que les géraniums garnissent vos balcons ! Photo DR

la main verte, vous pouvez planter des fleurs dans vos balconnières. Ces dernières permettent, de par leur positionnement, de protéger les fleurs du vent et des fortes pluies. Pour fleurir votre balcon, vous pouvez opter pour des géraniums, qu'ils soient tombants ou non.

À la semaine prochaine pour de nouvelles astuces jardinage !

Propos recueillis par **Adrien TARIF (stagiaire)**

Ces conseils pratiques vous sont prodigués chaque semaine par Céline, Mathilde et Nicolas Leyrat, horticulteurs à La Croix-de-Bar à Tulle. Contact : 05.55.26.35.69.